

suite, nous avons vu le gouvernement s'opposer à une discussion de l'affaire à la Chambre. Nul débat pertinent n'avait été prévu. Lorsque certains députés ont signalé qu'il s'agissait là d'une question grave et urgente, le gouvernement n'a pas voulu la discuter. Ce n'est que par suite de fortes pressions qu'il s'y est résigné.

Troisièmement, nous avons découvert que tout le problème du logement avait été réservé à une conférence fédérale-provinciale qui n'aura lieu qu'à l'hiver. Je sais que les élections provinciales soulèvent des difficultés quant aux conférences sur le logement. Néanmoins, lorsqu'il s'agit d'une question d'extrême urgence, je soutiens que le premier ministre (M. Pearson) ne devrait pas se contenter d'annoncer qu'il rencontrera les premiers ministres des provinces, plus tard cet hiver, pour en discuter. Ce n'est pas une façon de s'attaquer au problème n° 1 du pays.

Quatrièmement, deux jours après la rentrée, on nous annonce que le taux d'intérêt sur les prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement avait été porté de 7½ à 8¼ p. 100.

Une voix: Honte!

Mme MacInnis: Une fois encore, la mesure va directement à l'encontre des recommandations du Conseil économique. Cet organisme nous a avertis à maintes reprises qu'il ne fallait pas considérer le logement comme un régulateur de l'économie ni offrir ou refuser les fonds à volonté. Le Conseil économique du Canada a conseillé de protéger le plus possible le secteur du logement du plein effet de la politique monétaire, afin qu'il n'ait pas à souffrir de tous les effets des restrictions monétaires. En réalité, lorsque les mesures ont été adoptées elles n'ont pas revêtu la forme de restrictions monétaires. Au contraire, on a permis aux banques et aux autres institutions privées de prêt d'augmenter leur taux d'intérêt de un pour cent.

• (4.20 p.m.)

Il y a eu des restrictions monétaires, mais non pas pour les banques et les institutions de prêt. Une politique d'argent serré a été imposée à l'homme de la rue qui, au taux d'intérêt actuel, n'a plus les moyens de s'acheter un logement.

A présent, pour avoir droit à un prêt à 8¼ p. 100, aux termes de la loi nationale sur l'habitation, il faut avoir un revenu annuel d'au moins \$8,000, et pour rembourser une hypothèque maximum de \$18,000 en 25 ans, il faudra verser \$140.28 par mois, taxes non comprises. Grâce à cette nouvelle politique du

gouvernement, seuls les gens aisés peuvent s'acheter une maison au Canada. C'est la seule politique que le gouvernement ait annoncée jusqu'à présent, et elle rendra absolument impossible désormais, aux gens peu fortunés l'achat d'une maison. Ce n'est certes pas là ce qu'attendait le grand public.

En plus du taux d'intérêt élevé, la marge de profit, dans le domaine de l'habitation, est un élément important pour tous les Canadiens. J'ai en main le bulletin de septembre de la Vancouver Housing Association, qui a paru avant l'annonce de la majoration de l'intérêt. On y lit que la pénurie de fonds hypothécaires n'est pas la seule difficulté de l'aspirant propriétaire. D'après une étude comparative portant sur 6,000 ventes de maisons, faites dans le grand Toronto pendant le premier semestre de 1965 et celui de 1967 respectivement, les prix avaient augmenté de 26 à 48 p. 100, selon les quartiers. Le prix moyen des nouvelles maisons vendues cette année est proche de \$30,000. On y lit aussi ce qui suit:

Calculé pour la *Society of Residential Appraisers*, l'indice du coût du logement a augmenté de moins de 3 p. 100 dans la région de Vancouver de 1966 à 1967, mais le prix de vente des maisons neuves s'est accru de près de 20 p. 100 au cours de la même période, car il y a aujourd'hui des marges de bénéfices plus considérables.

Qu'a fait le gouvernement pour réduire ces grosses marges de bénéfices? A-t-il fait quelque chose qui démontre l'utilité d'une telle réduction?

J'aimerais parler surtout des gens d'un certain niveau de revenu, qui souffrent énormément parce que le gouvernement ne voit pas l'urgence de la situation. Si j'avais le temps, monsieur l'Orateur, je vous citerais bien des cas particuliers, dans ma propre circonscription et dans d'autres secteurs de Vancouver, dont j'ai pris connaissance cet été. Je me souviens d'une mère de deux enfants, qui a cherché une maison dans toute la ville, en consultant les annonces dans les journaux. Elle pouvait se permettre un gros loyer, mais n'a pu trouver un logis où les enfants étaient admis. Elle avait une voiture, mais elle devait habiter chez sa sœur qui était déjà à l'étroit.

Je songe à une femme de ma circonscription, amputée et ne pouvant se déplacer qu'en fauteuil roulant ou à l'aide de béquilles. Elle a dû quitter son sous-sol, un bien pauvre logis, à la fin de septembre. Mais elle n'avait vraiment pas où aller. Elle a fait le tour des agences de Vancouver. D'abord, elle est allée voir la Vancouver Housing Authority, qui s'occupe de logements subventionnés à bas loyer. Ensuite, elle a consulté toutes les autres associations de logement, y compris la